Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

ISLANDE – Les OGM seront-ils bientôt étiquetés ?

Par Christophe NOISETTE

Publié le 31/01/2008, modifié le 09/03/2026

En Islande, pays qui ne fait pas partie de l'UE mais de l'Espace Economique Européen (EEE), la loi sur le commerce et la dissémination des OGM date de 1996 et est basée sur la directive européenne 90/220. Or, cette directive a été abrogée dans l'Union européenne (et remplacée par la 2001/18, plus stricte). Mais l'Islande n'a toujours pas rendu obligatoire l'étiquetage des OGM sur son territoire. "Nous sommes le seul pays européen qui n'oblige pas l'alimentation à être étiquetée si elle contient des OGM. Or, l'Islande est, parmi les pays européens, celui qui achète le plus de produits alimentaires des Etats-Unis", dénonce Johannes Gunnarsson, le président de la Consumers' Association[[IPS, 23 janvier 2008, http://ipsnews.net/news.asp?idnews=40882].
Selon Sigridur Audur Arnardottir, juriste au ministère de l'Environnement, de nouvelles réglementations basées sur la nouvelle directive européenne 2001/18 sont actuellement soumises pour commentaires et devraient être prêtes fin février. Et une autre réglementation, permettant d'intégrer le Protocole de Carthagène en droit national, sera aussi élaborée dans les mêmes délais. L'Islande a en effet signé ce Protocole, et entend le ratifier assez rapidement.
Par ailleurs, l'Islande est impliquée dans des essais en champ de PGM. Le dernier essai, très controversé, concerne une orge génétiquement modifiée pour produire des facteurs de croissance, lesquels doivent servir pour des traitements contre le cancer ou la recherche sur les cellules souches. Cet essai est mené par l'entreprise islandaise ORF Genetics, qui loue ses terrains au Soil Conservation Service (SCS) qui cultive, non loin de cet essai, deux autres graminées - Deschampsia beringensis et Festuca rubra - dans un but de re-végétalisation, qui peuvent donc, en théorie et d'après les opposants islandais, se croiser avec l'orge GM. Cet essai est critiqué car l'orge est la seule céréale qui pousse en Islande. Si les responsable d'ORF et du SCS affirment qu'il n'y a aucun risque de pollinisation croisée entre les orges GM et non GM – notamment du fait que le pollen d'orge ne peut survivre que 24 heures au climat froid de l'Islande - les responsables de l'organisation islandaise de certification des productions bio en sont moins convaincus. Ils évoquent non seulement la pollinisation, mais aussi la question de la coexistence, qui ne se résume pas à cet aspect technique.

Adresse de cet article : https://infogm.org/islande-les-ogm-seront-ils-bientot-etiquetes/